



LA DG JETTE DE L'HUILE SUR LE FEU

Alors que les négociations n'ont pas vraiment commencé, la direction générale jette de l'huile sur le feu. La 2^{ème} réunion devant déterminer la liste des sujets pouvant faire l'objet de négociations, initialement consacrée aux règles de gestion, n'a pas pu se dérouler aujourd'hui.

En effet, en réponse à 3 observations liminaires du SNUI et de l'intersyndicale (dysfonctionnement d'Agora, lettre ouverte des sections SNUI - SNADGI CGT - SGI FO - CFDT du Haut Rhin au directeur général, lettre de « remontrances » du DG adressée aux secrétaires généraux du SNUI et du SNADGI CGT par rapport à la formule à apposer par les agents sur les comptes rendus d'évaluation), le directeur général adjoint a délibérément provoqué un incident rendant impossible le démarrage de la réunion.

Après avoir repoussé pour la 2^{ème} fois sa réponse sur les graves dysfonctionnements d'Agora (qui empêchent notamment le remboursement des frais engagés par les agents depuis au moins deux mois) et après avoir pris note de la lettre des camarades du Haut Rhin sur les provocations de leur directeur, le directeur général adjoint s'est ensuite violemment emporté contre le SNUI qui a osé publier dans l'Unité n°877 la lettre adressée au directeur général sur son attitude depuis le début du conflit. Il a aussi vivement critiqué le contenu de publications locales du SNUI.

« Il y a 30-40 ans qu'on ne dit rien, maintenant c'est fini, on ne laissera plus rien passer »

Face à ces attaques sans précédent contre la liberté d'expression syndicale, l'intersyndicale a suspendu la séance et a constaté que la réunion ne pouvait pas commencer dans cet état d'esprit et sans la sérénité nécessaire à l'entame des négociations.

De retour en séance, elle s'est déclarée toujours prête à discuter des sujets devant entrer dans les négociations et à revenir mardi prochain à la DG pour aborder le sujet des règles de gestion prévu ce jeudi.

Le directeur général adjoint n'a pu qu'accepter cette position. L'intersyndicale a quitté la salle.

S'il pensait gérer le conflit non par un exercice de réelles négociations mais par des mesures autoritaires ou répressives contre les militants syndicaux, il s'est rendu compte qu'il commettait une grave erreur.

Plus que jamais, il nous faut maintenir la pression sur l'administration centrale et la poursuite de la non participation des sections au dialogue social local est un élément de poids.

Paris, le 1^{er} mars.